



Chantier participatif à BOUSSE – Crédit : Armand WIRIG

DÉPLOIEMENT DE LA TRAME VERTE ET BLEUE AVEC LE PROGRAMME « PLANTONS L'AVENIR »

CHIFFRES-CLÉS

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

- 4 types d'opérations réalisés :
 - Plantation de haies
 - Plantation d'arbres
 - Restauration de vergers
 - Plantation de ripisylves
- Implication des acteurs locaux (scolaires, associations locales, agriculteurs, élus et techniciens) pour les plantations et restaurations

IMPACTS

- Consolidation des corridors écologiques existants
- Création de nouveaux corridors écologiques entre des réservoirs de biodiversité verts (prairies, vergers) et bleus (cours d'eau)



CONTEXTE

En 2013, la CC Arc Mosellan réalise un premier diagnostic sur l'état des lieux de la trame verte et bleue sur son territoire. Avec l'arrivée du nouveau Président de la CC, M. Arnaud Spet, en mars 2020, la thématique environnementale est placée au centre des préoccupations de la CC et le travail engagé en 2013 est relancé. La CC décide donc de candidater à l'AMI TVB (Trame Verte et Bleue) avec l'accompagnement du CAUE 57 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Moselle). Le territoire souhaite « mettre en place une TVB à la hauteur de [ses] ambitions » et devient lauréat de l'AMI en 2021 avec un programme ambitieux. La volonté de la CC est de préserver la biodiversité dans son territoire et également de sauvegarder ses paysages et l'identité de son territoire. Pour cela, dans le cadre de l'AMI TVB, la plantation de haies, d'arbres et de ripisylves ainsi que la restauration de vergers sont réalisées sur des parcelles communales, intercommunales et départementales.

CONTACTS :

Océane Orvoën
(responsable du service Aménagement,
Environnement, Énergie & Foncier)
oceane.orvoen@arcmosellan.fr
03 82 83 21 57 - 07 78 90 92 77

Aurore Boyard
(chargée de mission Transition Énergétique et Ecologique)
aurore.boyard@arcmosellan.fr
06 34 78 83 71

CONTEXTE (SUITE)

La concertation, une composante importante de la TVB de la CC Arc Mosellan

Lors de sa candidature, la CC a organisé des réunions de concertation par commune afin de lancer une vraie dynamique sur son territoire. Chaque agriculteur de la CC était invité à la réunion de sa commune. Ces temps d'échanges ont permis d'identifier des projets pouvant être en lien avec l'activité agricole et de prendre en compte les remarques des agriculteurs. Tout au long de sa démarche TVB, la CC continue d'organiser des temps de concertation avec les communes et les agriculteurs de son territoire afin de confirmer et enrichir les projets proposés.

Appel à participation citoyenne

La CC, via la volonté de son Président, s'était fixée l'ambition de mettre en oeuvre sa démarche TVB de façon 100% participative.

Une large campagne de communication a été déployée sur le territoire avec la création d'un slogan « Plantons l'avenir », l'ouverture d'une page Facebook, la diffusion d'appels à manifestation d'intérêt sur PanneauPocket (l'application mobile de la CC) et dans le magazine communautaire.

Pour des raisons techniques, seules les plantations de haies et de ripisylves ainsi que la restauration de vergers sont réalisées en mode participatif avec des enfants de la commune invités à venir planter des ripisylves et à venir restaurer des vergers aux côtés des élus du territoire. La plantation d'arbres, qui nécessite des engins spécifiques du fait du poids des arbres plus important, est réalisée par une entreprise sélectionnée via un marché public.

EN SAVOIR PLUS

Article de [Le Républicain Lorrain](#) sur les actions de la CC Arc Mosellan dans le cadre de la Trame Verte et Bleue

Article de [la commune de Guénange](#) à propos de la démarche de la CC Arc Mosellan

CHIFFRES-CLÉS (SUITE)

COÛT GLOBAL PRÉVISIONNEL

- 500k€ répartis sur 3 ans

FINANCEMENT DU PROGRAMME

- Région Grand Est et Agence de l'eau Rhin Meuse (financeurs de l'AMI Trame Verte et Bleue) pour 80% du coût du projet (soit 400k€ d'aides publiques)
- Fonds propres de la CC pour 20% du coût du projet (soit un reste à charge de 100k€)

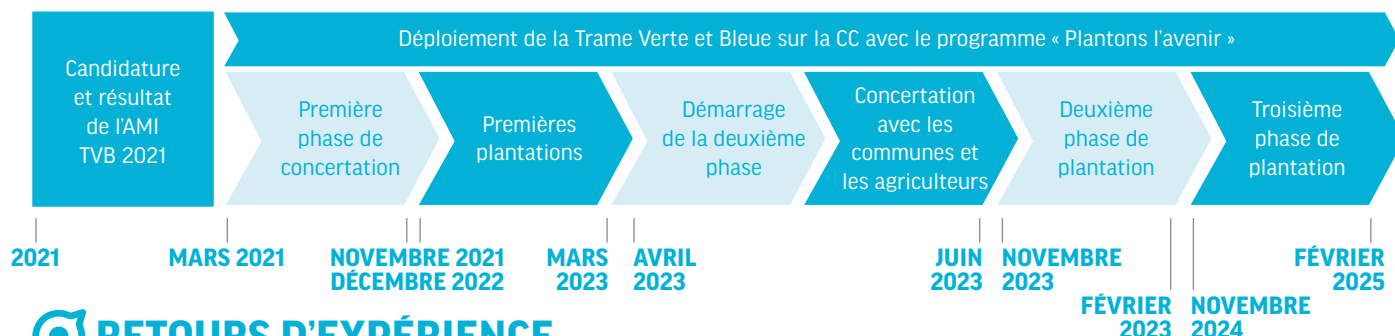
MOYENS HUMAINS

- ½ ETP au sein de la CC (la charge de travail dépend de la phase du projet : le temps dédié à la plantation est par exemple plus chronophage que le temps dédié à la phase de concertation)

PARTENAIRES

- Financeurs et membres du comité de validation de l'AMI Trame Verte et Bleue : Région Grand Est, Agence de l'Eau Rhin Meuse et DREAL
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Moselle (CAUE 57)
- Acteurs prenant part aux phases participatives : associations environnementales, écoles, communes et agriculteurs du territoire

GRANDES ÉTAPES DU PROJET



RETOURS D'EXPÉRIENCE

Le déploiement de la TVB sur la CC Arc Mosellan se caractérise par deux dimensions singulières : un fort niveau de concertation en amont et pendant la mise en oeuvre du projet et une volonté politique de tendre vers du 100% participatif. Ainsi, l'organisation d'une réunion de concertation par commune et l'implication des acteurs locaux dans la plantation ont été une réussite et ont permis d'embarquer tous les acteurs du territoire dans le projet. Il faut cependant bien avoir conscience du temps que cela demande. De plus, il est très intéressant de faire participer les écoles mais il est nécessaire d'adapter le type de plantations à l'âge des enfants. La CC Arc Mosellan alerte également sur l'enjeu de respecter les saisons lors des plantations. En effet, elles doivent être réalisées entre novembre et février. Il est donc primordial d'être très méthodique dans le suivi du chantier et vigilant sur le respect du rétroplanning.

Fiche rédigée par :

AUXILIA
CONSEIL EN TRANSITION

tranitions

La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
Ministère de la
Transition
Écologique

La Région
Grand Est

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

GRAND EST
RÉGION
VERTE